Gagny mag

BULLETIN MUNICIPAL
N°70 - DÉCEMBRE 2020

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Dossier

UN NOËL À PARIS

GAGNY au temps de NOËL

Actu
CONSEILS DE QUARTIER,
LA VILLE EST À VOUS !
P. 5

Solidarité
CŒUR HORIZON :
ÉPICERIE SOLIDAIRE
PENDANT LA CRISE P. 11

Commerces
UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
PARTIE POUR DURER
P. 12

l'aide à domicile
ADHAP

Besoin d'aide à domicile ?

ADHAP s'occupe de tout en 48h - 7j/7 - 24h/24

Aide à l'hygiène et aux repas
Garde active • Garde de nuit
(selon législation en vigueur)
Aide à la mobilisation • Accompagnement
Travaux ménagers

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de tarification spécifique

Possibilité de règlement par chèques ADPA distribués par le Conseil départemental, par CESU préfinancés, par la MDPH et différentes mutuelles et/ou complémentaires santé.

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS
www.qualicert.fr

50% de crédit d'impôt
selon article 199 sexdecies du CGI

01 56 63 09 35
216 rue du Général Leclerc
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
adhap93a@adhapservices.eu

Nous intervenons sur :
MONTREUIL - ROSNY SOUS BOIS - NOISY LE SEC - NOISY LE GRAND - BAGNOLET GAGNY - ROMAINVILLE VILLEMOMBLE - LES LILAS LE PRE ST GERVAIS - NEUILLY SUR MARNE - NEUILLY PLAISANCE - MONTFERMEIL GOURNAY SUR MARNE COUBRON - PANTIN - CLICHY SOUS BOIS

www.adhapservices.fr

Édito

Rolin CRANOLY
Maire de Gagny
Vice-président du Territoire
Grand Paris Grand Est

Le second confinement est toujours en cours. Comme le premier, il a déclenché dans notre ville un formidable élan de solidarité, que je tiens à saluer et à remercier chaleureusement. Avec Cœur Horizon, nous avons créé une structure qui vient en aide aux foyers en difficulté. La crise sociale qui découle de l'épidémie de Covid-19 a déjà pointé le bout de son nez s'ajoutant au tribut humain qui s'alourdit de jour en jour. Malheureusement, toutes les données économiques tendent vers une poursuite et une amplification du phénomène en 2021, avec un contre-coût attendu pour de nombreuses entreprises. Cœur Horizon est donc appelée à s'installer dans le paysage gabinien avec à terme la mise en place d'un projet de ressourcerie pour accompagner nos concitoyens faisant face à des fragilités.

Malgré la morosité du contexte économique, vous êtes en mesure de constater les effets de notre politique économique très engagée aux côtés du commerce local. J'ai pris position pour les défendre, lorsque le Gouvernement jugeait certains d'entre eux « non-essentiels », alors qu'ils étaient déjà asphyxiés. Mais nous soutenons également les initiatives qui remplissent nos critères exigeants : ceux d'un commerce de proximité de qualité et diversifié. Avec « Mange Tes Carottes » et la boutique éphémère, la redynamisation du cœur de ville n'est plus seulement un concept mais une réalité. Dans les prochains mois, de nouvelles surprises vous attendent en centre-ville et ailleurs.

Gagny entre également dans l'ère de la concertation. Je m'y étais engagé dès mon élection. Notre gouvernance doit changer ; les Gabiniens ont des idées et je veux les écouter. Les Conseils de quartier dont la Ville se dote, seront les organes d'échange, de consultation et d'information locale qui permettront d'ajouter la dose de maîtrise d'usage à laquelle je suis profondément attaché : les habitants et les associations sont les experts de leur vie quotidienne et je veux que l'action publique locale bénéficie de cette expertise. Je vous invite à présenter votre candidature sans aucune forme d'hésitation : vous y avez toute votre place.

Enfin, avec la création de la Police municipale, actée lors du Conseil Municipal du 16 novembre, c'est un engagement important du projet de mon équipe qui est tenu. Ces agents viendront renforcer, sans les remplacer, les effectifs de Police nationale pour assurer le respect de l'ordre et de la Loi. Je compte sur nos policiers municipaux qui seront bientôt sur le terrain, pour qu'ils remplissent leur mission avec humanité mais avec fermeté, afin que la tranquillité publique soit un droit respecté pour et par tous.

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Les réveillons de la fin d'année 2020 ne ressembleront à aucun autre. À la crise sanitaire et économique, s'ajoute le piège terroriste qui s'est d'ailleurs refermé sur nos compatriotes à Nice, sauvagement assassinés parce qu'ils étaient chrétiens. Je tiens à leur rendre hommage.

Parce que ces crises nous imposent à la fois combativité et confiance, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous des fêtes de fin d'année agréables et chaleureuses. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes isolées, auxquelles le confinement a fait ressentir davantage encore la solitude : vous avez toute ma solidarité.

Afin de préserver l'atmosphère de Noël, comme je m'y étais engagé, le Village situé au parc Courbet vous accueille dans le respect des règles sanitaires liées aux parcs et jardins. La sécurité y est aussi assurée. N'hésitez pas à vous y balader avec votre masque, cela vous fera du bien.

Joyeux Noël à toutes et à tous,
Je vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année.

Votre Maire

Sommaire

Édito 3

Actu 5 à 11
Conseils de quartier, la ville est à vous !
Conseil municipal du 16 novembre
RN34 : le Maire s'oppose à la suppression de 2 voies
Animations des commerçants
Cœur Horizon : épicerie solidaire pendant la crise

Vie économique 12 à 13
Une boutique éphémère partie pour durer
Mobilisation pour le commerce de proximité
L'ouïe se fait un nom
Mange Tes Carottes : du bon, du beau et du bio !

Festivités 14 à 17
Gagny au temps de Noël

Quotidien 18
Travaux

Intergénérationnel 19
Recensement : un geste citoyen pour les jeunes

Arrêt sur images 20 à 22

Gagny autrefois 23
Le châtelain et ses fils de coton mercerisé (2e partie)

Culture 24
Le service de retrait pour les adhérents
Médiathèque à domicile
Remboursement des billets

Les prochains évènements à Gagny 25
Agenda à détacher

Infos des associations 27
Subventions aux associations
Téléthon 2020 : l'imagination en action
Une belle balade
Stage de Judo aux couleurs d'Halloween

Tribune 28

Vie pratique 29 à 30

8

13

18

19

Magazine Municipal

MAIRIE DE GAGNY
Esplanade Michel Teulet - 93220 Gagny - Tél. 01 43 01 43 01
Directeur de la publication : Rolin CRANOLY
Rédacteur en chef : Karine SARIKAS
Journaliste : Nicolas GETTLIFFE
Maquettistes / Photographes :
Geoffrey BÉNARD, Filipe CANARIO MELO, Titouan LE BRAS, Maële MOREAU.

Crédits photo : service communication, L. GUERICOLAS, Adobe Stock

Impression : Imprimerie Vincent
Dépot légal : Décembre 2020
Tirage : 18 000 exemplaires
Distribution : CHAMPAR
Vous ne recevez qu'épisodiquement GAGNY Magazine ?
Faites-le savoir sur **www.mag.gagny.fr**
ou en appelant le 01 56 49 22 53.
Gagny sur Internet : www.gagny.fr

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Pour insérer votre publicité, contactez Erika La Spina (société CMP) Tél : 06 69 62 09 97

Conseils de quartier, la ville est à vous !

Dès son premier discours, après son élection en tant que Maire, Rolin CRANOLY a immédiatement lancé la voie vers la création de Conseils de quartier. Fin décembre, ils seront installés. Vous pouvez postuler jusqu'au 22 décembre 2020.

Conseils de quartier, mode d'emploi

Dans une démarche de développement des initiatives de démocratie de proximité, le Conseil Municipal a validé lors de la séance du 16 novembre dernier, la proposition du Maire, de mettre en place ces instances d'information, de dialogue et de proposition.

Le Maire pourra ainsi consulter chaque Conseil pour recueillir les avis et être régulièrement alerté par les personnes qui vivent sur place et bénéficient d'une « maîtrise d'usage ».

Cadre de vie, sécurité, patrimoine, environnement : cette liste n'est pas exhaustive et illustre la pluralité des sujets qui pourront être abordés lors de ces séances.
La Ville est découpée en trois grands quartiers, chacun intégrant plusieurs quartiers déjà existants.

En présence de l'Adjoint élu lors du Conseil du 16 novembre, le Conseil de quartier sera composé de citoyens qui feront acte de candidature et de représentants des associations locales, nommés par l'autorité territoriale. L'élu aura pour mission d'animer la vie du Conseil.

Conseiller de quartier, présentation

Véritable relais entre ses voisins, la Ville et les élus, le Conseiller de quartier sera le représentant des habitants situés de son secteur géographique.

Il aura pour mission de faire part des doléances de ses pairs mais aussi de participer aux différentes consultations et sollicitations sur les projets menés par la Ville.

Le conseiller devra faire preuve de civisme, d'exemplarité et d'assiduité. Il devra aussi se montrer ouvert au dialogue avec tous. Il contribuera à l'expression de l'intérêt général et agira de façon non partisane. Une mission digne d'une démocratie solide, ouverte à tous et tournée vers les autres.

Chaque Conseiller de quartier s'engagera, dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la Ville, du quartier et de ses habitants.

Une initiative démocratique et locale

L'appel à volontariat pour les candidatures des Conseillers de quartier (collège Habitants), la désignation sous la forme de tirage au sort démontrent la démarche démocratique de l'initiative. Engagés pour 3 ans, soit la moitié du mandat de la Municipalité, les Conseillers seront liés par un engagement de neutralité et de nécessité de servir l'intérêt général.

Afin d'organiser au mieux ces instances et pour cadrer leur périmètre de compétences, les Conseils de quartiers ont été dotés d'une charte, adoptée en Conseil Municipal.
Elle est disponible sur www.gagny.fr.

Comment devenir Conseiller de quartier ?

Collège Habitants :

- Être majeur(e)
- Être Gabinien(ne)
- Vivre dans l'un des 3 grands quartiers déterminés
- Renvoyer le bulletin de participation avant le 22 décembre 2020

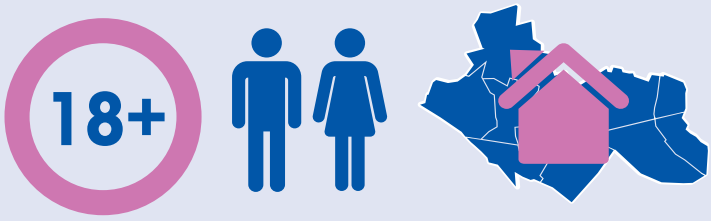

Collège Associations :

- Être membre d'une association gabinienne
- Ce collège sera nommé par l'autorité territoriale

DÉC
AVANT
22/12

CIRCULATION DE LA RUE HENRI MAILLARD

Dans un souci de baisse de la vitesse de circulation des véhicules, l'expérimentation du double sens, lancée depuis la rentrée, est prolongée jusqu'à la fin mars 2021.
Ce sujet sera abordé lors des premiers Conseils de quartier et fera l'objet d'une concertation auprès des représentants du quartier, nouvellement désignés dans leur engagement de démocratie locale.

Les 3 Conseils de quartier à Gagny et leur Adjoint

10 membres parmi les habitants tirés au sort

Candidat majeur et résidant dans le quartier qu'il souhaite représenter

Tirage au sort sur la base du volontariat -> 29 décembre

5 représentants des associations locales

Nommés par l'autorité territoriale

Durée du mandat : Fin décembre 2020 -> fin mars 2023

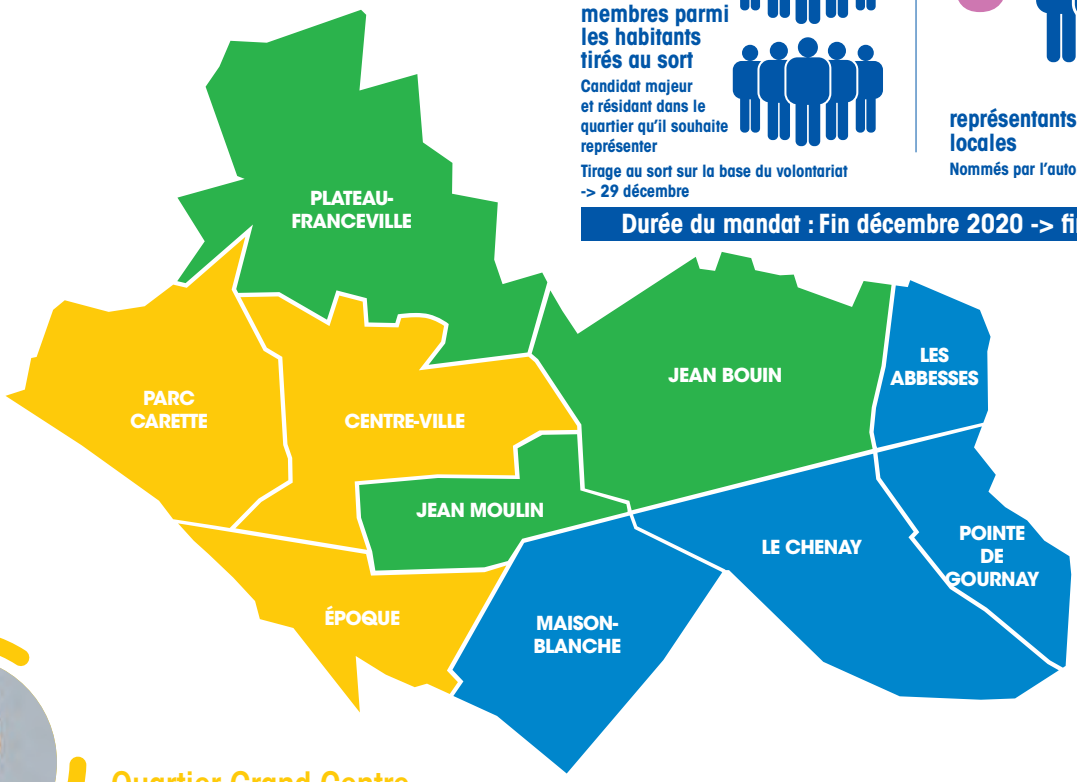

Quartier Grand Centre

(Centre-Ville, L'Époque, Parc Carette) :
Diarrafa DIALLO
Adjointe de quartier
Déléguée à l'Égalité femmes-hommes
et à la Lutte contre l'habitat indigne

Quartier Montguichet

(Plateau de Franceville,
Jean Moulin, Jean Bouin) :
Frédéric PUYRAIMOND
Adjoint de quartier
Délégué aux Bâtiments communaux

Quartier Grand Sud

(Maison Blanche, Le Chenay,
Pointe de Gournay, Les Abbesses) :
Ashween SIVAKUMAR
Adjoint de quartier
Délégué à la Communication
et à la Démocratie locale

COUPON DE CANDIDATURE AUX CONSEILS DE QUARTIER

À envoyer en Mairie ou à remplir sur www.gagny.fr jusqu'au 22 décembre 2020

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Adresse mail : _____

☐ En validant le formulaire, j'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus

En validant le formulaire, vous approuvez que les informations personnelles recueillies pour l'élection des conseils de quartier feront l'objet d'un traitement informatique local et seront destinées à la gestion et la comptabilité de l'opération «Élection des conseils de quartier» exclusivement.
Celles-ci seront consultables uniquement par le service de la Mairie.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie au 01 43 01 43 01.

QUARTIER DE RÉSIDENCE :

☐ Grand Centre

☐ Montguichet

☐ Grand Sud

Pour compléter votre dossier, merci de joindre un justificatif de votre domicile et d'identité (pièce d'identité).

Fait à _____ Le _____

Signature _____

Conseil Municipal

Les principales délibérations votées lors de la séance du 16 novembre 2020.

Création de Conseils de quartier

Par leur nature et leur composition, les Conseils de quartier renforcent la vie et le lien social. Dans l'intérêt d'associer les habitants à la démocratie locale, le Conseil Municipal adopte la création desdits conseils sur trois secteurs : Grand Centre, Montguichet et Grand Sud. Il approuve également la charte de fonctionnement.

Élection des Adjoints de quartier

Suite à la création de ces trois Conseils de quartier, les élus ont désigné trois nouveaux Adjoints, chargés d'animer chaque Conseil. Monsieur Ashween SIVAKUMAR (Grand Sud), Madame Diarrafa DIALLO (Grand Centre) et Monsieur Frédéric PUYRAIMOND (Montguichet) seront ces représentants.

Adoption du Règlement intérieur du Conseil Municipal

Dans un esprit de dialogue et d'ouverture, Monsieur le Maire avait souhaité que le document soit co-construit avec les groupes d'opposition. Les élus ont adopté le nouveau Règlement intérieur de l'assemblée.

Nomination à la commission « Éducation & Sports »

L'opposition municipale n'étant plus représentée au sein de cette commission, Monsieur le Maire a proposé au Conseil d'ouvrir un siège supplémentaire permettant à Monsieur Pierre ARCHIMÈDE d'être élu pour l'occuper.

Création d'un service Police municipale

En vertu de ses pouvoirs de police administrative générale, Monsieur le Maire, à même de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques, a décidé de créer une Police municipale, placée sous son autorité. Le Conseil Municipal a approuvé cette décision.

Stationnement gratuit durant le confinement

Durant le confinement de mars à mai 2020, le Maire a décidé la gratuité du stationnement payant. Cependant le délégataire en charge de l'exploitation du stationnement continuait à engager des frais de gestion sans qu'il ne soit compensé par le paiement des usagers. La Ville prend donc à sa charge la perte de recettes du délégataire à hauteur de 38 302 €. Précisons qu'une gestion en régie aurait également généré des coûts liés au fonctionnement du service, aux ressources humaines et à l'entretien.

Fixation de la participation aux séjours d'hiver

Chaque vacances d'hiver, la commune propose des séjours aux jeunes Gabiniens. La participation financière des familles pour 2021 a été votée.

Un médecin généraliste place Tavarnelle

Faisant face au phénomène de désertification médicale que connaît notre ville dans tous ses quartiers, la Municipalité est engagée pour une offre de soins de qualité aux habitants. Le Conseil a donc approuvé le recrutement d'un médecin généraliste qui s'installera dans le Cabinet médical appartenant à la Ville.

Demande de garantie d'emprunt pour la société d'HLM Seqens

En vue de la réhabilitation des bâtiments situés au 14-22 avenue des Dahlias, réunissant 241 logements, le Conseil Municipal garantit un emprunt de 6 873 473 €. En contrepartie, Seqens réserve 48 logements du programme.

Demande de garantie d'emprunt pour l'association ARPEI

L'équipe municipale accompagne fortement les initiatives visant à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap. En vue de l'extension du foyer de vie Bellevue, l'Association Régionale de Parents d'Enfants Inadaptés a souscrit un prêt. Le Conseil Municipal garantit l'emprunt sollicité à hauteur de 100%, relatif au financement de cette opération.

Gestion des marchés forains

Le Conseil approuve la modification du contrat de délégation relatif à la gestion et à l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement de la Ville. Cette modification autorise le délégataire à ne pas encaisser les droits de place pour les commerçants des marchés sur la période de confinement de mars à mai en raison des fermetures et réouvertures avec des consignes sanitaires strictes.

Retrouvez le compte-rendu de la séance du 16 novembre 2020 sur **Gagny.fr**

RN34 : le Maire s'oppose à la suppression de 2 voies

La Région, par son syndicat Île-de-France Mobilités, a présenté un projet pour améliorer les déplacements entre Val-de-Fontenay et Chelles-Gournay. Il s'agit d'un transport collectif en site propre appelé « Bus bords de Marne ».

Cette ligne utiliserait l'axe représenté par l'ex-Route Nationale 34 qui traverse en partie Gagny, notamment dans son quartier de la Pointe de Gournay. Si le Maire soutient ce projet de la Région, il est toutefois opposé à la position du Président du Département qui souhaite supprimer deux voies de circulation automobile pour n'en laisser qu'une dans chaque sens. Pourtant Île-de-France Mobilités propose d'autres solutions permettant de maintenir ces voies pour les véhicules tout en intégrant une piste cyclable continue sur tout le parcours.

Ne voulant pas reproduire l'exemple de la suppression des voies sur berges à Paris et conscient de l'impact que cela aurait en termes d'embouteillages et de pollution dans les quartiers alentours, Rolin CRANOLY a rapidement pris position et s'est déclaré contre ce choix dangereux. Il a adressé un courrier à l'attention du Président du Département, l'a exprimé par le biais de bâches posées dans nos rues, mais également en lançant une pétition invitant Stéphane TROUSSEL à réétudier son positionnement. La phase de concertation préalable du projet est lancée depuis le 9 novembre et s'achèvera le 31 décembre 2020.

Si vous aussi, vous souhaitez donner votre avis et participer à la concertation, vous pouvez signer la pétition, lancée par Monsieur le Maire, disponible sur le site Internet de la Ville.

Participez à la concertation sur : https://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr/concertation/

Signez la pétition sur Gagny.fr

Ville de Gagny

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité
Département de la Seine-Saint-Denis

Gagny, le 13 novembre 2020

Rolin CRANOLY
Maire de Gagny
Vice-Président du Territoire
Grand Paris Grand Est
RC.Cb/2020.790

Monsieur Stéphane TROUSSEL
Président du Conseil départemental
Hôtel du Département
de la Seine-Saint-Denis
Esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY CEDEX

Monsieur le Président, Cher Stéphane,

Afin d'améliorer la desserte en transport de nos villes, Ile-de-France Mobilités envisage la création d'un Transport Collectif en Site Propre (TSCP) sur l'axe que constitue l'ex-RN34.

La consultation dans le cadre de ce projet appelé « Bus de bords de Marne » a été lancée le 9 novembre dernier sur les villes suivant son tracé, dont Gagny fait partie.

Lors du comité de suivi du 30 septembre dernier, le Conseil départemental a émis le souhait de supprimer deux voies de circulation automobile sur cette route déjà surchargée.

Une telle évolution, si elle était entérinée, aurait un impact significatif sur les rues avoisinantes, majoritairement situées dans des quartiers pavillonnaires. L'impact en termes de nuisances et d'émissions de gaz nocifs serait très important. Les effets pourraient être comparables à ceux constatés à Paris après la fermeture des voies sur berges : report sur les ruelles adjacentes, augmentation de la pollution et aggravation des embouteillages.

Dans cette phase de concertation, vous conviendrez de l'importance de l'avis de la collectivité départementale. Aussi, je vous demande de bien vouloir réétudier votre position et de rejoindre celle des villes concernées visant à préserver la tranquillité dans nos quartiers et la santé des riverains.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Amicalement,

Rolin CRANOLY

Don du sang : Gagny labellisée !

L'Établissement Français du Sang vient de rendre son verdict dans l'attribution du Label « commune donneur » et, avec 67 autres agglomérations françaises, notre Ville a obtenu en 2019 l'excellence, avec l'obtention des 3 Cœurs. Un prix dont Gagny peut s'enorgueillir !

Tant au niveau de la collecte, de la communication que du soutien, les trois critères phares de l'EFS, tous les voyants sont au vert pour notre Ville. En organisant régulièrement, tout au long de l'année, des collectes de sang, Gagny a montré son savoir-faire dans ce domaine depuis plusieurs années. Et ses habitants en sont, par la même, remerciés pour leur dévouement, leur solidarité et leur sens du devoir citoyen. Gagny fait partie des 119 villes qui ont reçu un label d'un, deux ou trois coeurs, prouvant soutien, engagement et fidélité.

La sécurité des donneurs assurée

Même en cette année contrariée par la crise liée au coronavirus, Gagny a non seulement tenu à maintenir un rythme habituel, avec 4 journées dédiées en février, mai, septembre puis récemment tout début décembre, mais en ajoutant deux autres dates. Ainsi, en mars puis en juillet, ces séances supplémentaires ont été insérées dans le calendrier. Au total, ce sont près de 405 donneurs qui ont souhaité participer à ces opérations en 2020, sous l'égide de l'EFS, le tout organisé par la Ville de Gagny, parfaitement rodée en la matière.

Les prélèvements récoltés prouvent une fois de plus l'implication dans ce domaine de la population gabinienne. La Municipalité s'est, à chaque fois, attachée à faire respecter les consignes sanitaires, tout en permettant à chaque donneur de se restaurer, autour d'une petite collation dès la fin du don.

Des chiffres éloquents

Le responsable médical n'oublie forcément pas les principaux acteurs, sans qui rien ne serait possible, c'est-à-dire les donneurs : « Je tiens à les remercier de tout cœur. Grâce à eux, nous sommes sortis du confinement avec des stocks sanguins plus élevés que d'habitude à la même période. » Derniers chiffres qui confirment le formidable engagement de chacun : 96 % des donneurs sont satisfaits de l'organisation générale des collectes et 98 % des associations et des partenaires estiment que les collectes se passent bien.

EN BREF

BRONCHIOLITE : CENTRE D'APPEL OPÉRATIONNEL

Jusqu'au dimanche 17 janvier 2021, le Réseau Bronchiolite d'Ile-de-France fonctionne pendant l'épidémie hivernale. Il a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de cette maladie. Le Réseau propose, sans se substituer à ce qui est déjà mis en place, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles.

Une équipe spécialisée communique les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

0820 820 603 (numéro Indigo 0,15 € la minute depuis un fixe)
Des médecins disponibles 7 jours sur 7, de 9h à 23h.
0820 800 880 (numéro Indigo 0,15 € la minute depuis un fixe)

OCTOBRE ROSE : DES COMMERÇANTS GÉNÉREUX

L'association des Commerçants du Cœur de Ville a récolté des dons à hauteur de 360 €. Ce montant sera reversé aux actions de luttes contre le cancer du sein. Un grand merci à nos commerçants gabiniens qui ont fait preuve de générosité et de solidarité.

Animations des commerçants

L'association des commerçants Gagny Cœur de Ville prévoit une animation vendredi 18 décembre après-midi avec distribution de vin et chocolat chauds devant l'EHPAD La Cerisaie.
Au marché des Amandiers, le Père Noël sera présent samedi 19 décembre. Des chocolats seront distribués à tous, ainsi que des livrets créatifs aux enfants.

Gagny Cœur de Ville
JE SOUTIENS LE COMMERCE LOCAL

Fermeture avant les réveillons

L'Hôtel de Ville et la Mairie annexe, ainsi que les services municipaux, fermeront exceptionnellement **à 16h les jeudi 24 et jeudi 31 décembre. L'Hôtel de Ville, la Mairie annexe et la Médiathèque Georges Perec seront également fermés les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.**

Cœur Horizon : épicerie solidaire pendant la crise

Cœur Horizon

238 Gabiniens ont fait des dons le premier week-end

43 familles en ont bénéficié sur les 2 premières semaines de lancement de l'opération

3 bénévoles présents au quotidien, à tour de rôle

« Cette crise sanitaire est également une crise sociale ! ».

Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, a rappelé que la situation actuelle était aussi une source de difficulté dans certains foyers. Pour y faire face, un élan de solidarité a été lancé auprès de la population dans le but de venir en aide aux plus démunis, durant cette période où les associations, traditionnellement impliquées, sont fermées.

Les familles les plus fragiles sont invitées à prendre rendez-vous auprès du CCAS. Une fiche de liaison est remise à l'issue d'une évaluation ; cette dernière permettra d'accéder à Cœur Horizon.
La structure récolte des produits alimentaires secs, mais aussi des vêtements chauds, des couvertures, des livres, des jouets, du nécessaire pour bébé, de la nourriture pour animaux et de petits appareils électroménagers en bon état.
L'opération a été lancée début novembre, avec un dépôt de dons organisé au Marché du Centre.
Cette opération de solidarité a été menée avec dévouement et efficacité par les bénévoles de Cœur Horizon et les membres du CCAS, avant une distribution régulière auprès des familles les plus touchées.

Les Gabiniens sont généreux. Lors du premier week-end de lancement, Henri CADORET, Adjoint au Maire délégué aux Solidarités, a invité les habitants à participer à l'opération.
Un réel succès puisque son appel a dépassé les 2 400 vues sur les réseaux sociaux !

L'opération solidaire Cœur Horizon ne s'arrête pas là.
Face aux retours positifs, Monsieur le Maire, en lien avec le CCAS et les bénévoles gabiniens, a souhaité pérenniser l'appel à la générosité des habitants tous les premiers week-ends de chaque mois, à la Halle du marché du Centre.

! Accès réservé aux bénéficiaires
Halle du Marché du Centre
Du lundi au vendredi, de 14h à 17h
Renseignements au CCAS :
01 56 49 22 40
Récolte des dons tous les 1ers week-ends de chaque mois.
Prochain rendez-vous :
samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10h à 17h.

Monsieur le Maire, Rolin CRANOLY, les élus, les agents du CCAS et les bénévoles ayant participé au premier week-end solidaire de Cœur Horizon.

Une boutique éphémère partie pour durer

Pour redynamiser le cœur de ville, un local commercial situé au 15 rue Henri Maillard est désormais réservé aux créateurs, producteurs, artisans et commerçants.

Avant les fêtes, l'opération est des plus attrayantes. Ce local, vacant depuis plusieurs mois, vient d'être réservé par la Municipalité dans le but d'y installer des activités artisanales et commerciales de qualité, différentes chaque semaine afin de redynamiser cette artère très passante.

En contact avec Sylvie RABIER, Manager du Commerce, de nombreux professionnels ont répondu présents en réservant un espace dans la nouvelle boutique éphémère du centre-ville, dès ce mois-ci.

Boutique éphémère

Chaque mois, retrouvez dans votre magazine municipal et sur le site Gagny.fr vos commerçants du mois.

Boutique éphémère, 15 rue Henri Maillard.

Pour tous renseignements contactez Sylvie RABIER, Manager du Commerce au 06 47 91 62 21.

Prêt-à-porter, bijoux, objets de décoration, articles pour enfants, produits bien-être... idéal pour trouver des idées de cadeaux et pour jouer au Père Noël, en fin d'année !
Preuve du succès de l'opération : le planning des réservations 2021 est quasiment complet.

Mobilisation pour le commerce de proximité

Les mesures de confinement prises par le Gouvernement prévoient la fermeture des commerces dits « non essentiels ». Considérant que cela mènera à leur faillite, Rolin CRANOLY, Maire de Gagny s'engage.

En tant que Vice-Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), Rolin CRANOLY a participé, mi-novembre, à l'élaboration d'une tribune réclamant la réouverture des commerces de proximité jugés comme non-essentiels.

Dans ce manifeste, les élus rappellent que « les fêtes de Noël approchent et savent à quel point elles sont essentielles dans le chiffre d'affaires annuel des commerçants ». Tous ont tenu à préciser en conclusion : « Ne tuons pas des années d'efforts des acteurs publics privés et locaux pour maintenir nos centres-villes vivants. Nous devrons tout reconstruire aux lendemains de l'épidémie. Il faut que nous nous en donnions les moyens, au plus près de nos habitants et au plus près de nos territoires ».

L'ouïe se fait un nom

Un centre dédié exclusivement à l'audition vient d'ouvrir dans le Centre-Ville, à proximité de la gare RER.

« InOuïe Audition » propose des tests auditifs gratuits, mais assure également l'entretien et le réglage en illimité des prothèses auditives. Les spécialistes de l'oreille, dont David SEBBAG, audioprothésiste diplômé de la Faculté de Pharmacie de Nancy, vérifient et contrôlent le bon fonctionnement des appareils ainsi que l'audition de chaque patient. Le but de ce centre est aussi de mettre en place de la prévention et de sensibiliser sur la santé auditive.

InOuïe Audition – 20 bis avenue Jean Jaurès
Du lundi au samedi, de 9h à 19h, le dimanche de 10h à 13h
Tél. : 01 71 84 73 44 – Mail : inouie.audition93220@gmail.com

Mange Tes Carottes : du bon, du beau et du bio !

Jeune entrepreneur passionné de permaculture, Mickaël AVITAL vient d'ouvrir dans le centre-ville une boutique bio, avec des produits essentiellement français provenant de l'agriculture de proximité. Tous sont sélectionnés auprès de producteurs locaux, ou issus de circuits les plus courts possibles. Autre avantage, Mange Tes Carottes offre la possibilité de commander chaque semaine sur le web des paniers de fruits et légumes de saison et autres produits d'épicerie éco responsables, et de les récupérer dans ce nouveau magasin.

Mickaël AVITAL a pu s'installer avec le soutien de la Ville, grâce à un contrat de sous-location. Cette belle réalisation entre dans le cadre du projet municipal visant à revitaliser le commerce du cœur de ville, en accompagnant l'installation de boutiques proposant des produits et un service de qualité. Un premier lancement qui en appelle bien d'autres à l'avenir !

Retrouvez l'actualité de Mange Tes Carottes sur sa page Facebook.

Mange Tes Carottes - 15 rue Henri Maillard
Tél. : 07 72 17 63 24
www.mangetescarottes.fr
www.facebook.com/mangetescarottes.fr/

GAGNY au temps de NOËL

Entrée libre

UN NOËL À PARIS

C'est le retour de la féerie au Parc Courbet ! Pour le plus grand plaisir des petits et grands, les décors s'illuminent pendant un mois. Dans les chalets, les marionnettistes à fils, Nathalie DUCLOUX et Jean-Claude DEHIX, ont assuré la mise en scène des différents personnages et peluches animés. Parallèlement aux marionnettes, les chalets ont été conçus, pour leur décor et scénographie, par Isabelle VANSTEENKISTE (Philabelle) et Philippe NOIRBENT (société Technistand).
Autour de ces artistes, les services techniques municipaux et les agents du Centre Technique Municipale ainsi que les bénévoles de l'association Gagny de fil en aiguille qui ont confectionné décors et costumes, ont travaillé durant plusieurs semaines pour nous proposer un Village de Noël plein de féérie et de magie à Gagny.
Souris en tutu, chiens espiègles ou chats intrépides vous attendent dans la bonne humeur. Quant aux grenouilles musiciennes, actualité oblige, elles rendent un bel hommage aux héros du confinement. La situation sanitaire a impacté l'organisation du Village de Noël. Cette année, photos avec le Père Noël et pause gourmande ne seront malheureusement pas tenues pour cette édition. La bonne nouvelle est la possibilité de maintenir le Village de Noël ouvert, celui-ci étant situé dans le parc Courbet. Pour les visites prévues par les écoles et accueils de loisirs, c'est après l'autorisation obtenue par l'Inspecteur de l'Education Nationale que les créneaux ont pu être fixés.
Exceptionnellement, les créneaux seront réservés exclusivement aux structures de la Ville de Gagny.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Temps scolaire
Du lundi 30 novembre au vendredi 18 décembre
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h.
Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Pendant les vacances scolaires
Du samedi 19 décembre au jeudi 31 décembre
De 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h tous les jours.

Fermeture exceptionnelle à 18h le jeudi 24 décembre. Ouvert le vendredi 25 décembre de 15h à 18h.

ÉCHOS DES COULISSES

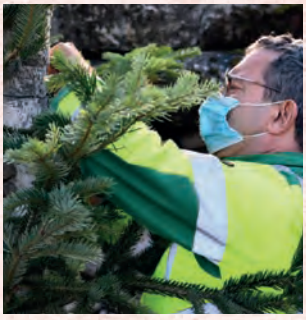
L'installation des sapins par les agents municipaux du service Espaces verts a réclamé temps et patience.

Nathalie DUCLOUX et Jean-Claude DEHIX préparent avec minutie les marionnettes à l'intérieur des chalets.

Entre conception et réalisation des décors, PHILABELLE donne vie avec ses pinceaux à chaque tableau.

Les bénévoles de l'association «Gagny de fil en aiguille» préparent les peluches qui animeront les chalets durant les fêtes.

D'une année à l'autre, les équipes techniques et les créateurs ne manquent pas d'idées pour recréer sur place un lieu magique. En plein cœur du Village, le moulin et l'ours géant sont repeints. La mare, la roue à eau et le pont sont redécorés ; les personnages en bois reprennent vie. L'éclairage est installé pour offrir un monde enchanté ; puis les chalets et leurs décors en relief s'animent de nouveau pour faire rêver les enfants. Comme un Noël sans sapin n'a aucun sens, 240 épicéas ont été commandés, avant d'être disposés sur le site, dont un géant de plus de 4 mètres de haut. Pour les ornements, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de pots de peinture qui ont été utilisés pour que, par exemple, l'Opéra ou les toits de Paris apparaissent plus vrais que nature.

**Événement organisé dans le respect des gestes barrière en vigueur.
Sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.**

MARIONNETTES, UN RÔLE « CAPITALE »

Retrouvez les lieux populaires de la ville Lumière, des bords de Seine à l'Opéra, en passant par les Buttes-Chaumont, avec des décors reconstitués et leurs peluches automates animées dans tous les chalets.

Les petites souris en répétition à l'Opéra

Les chats espiègles sur les toits de Paris

Le concert des grenouilles pour les héros de la Covid-19

Les dalmatiens en bords de Seine

Les grenouilles baigneuses aux Buttes-Chaumont

REMERCIEMENTS

Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, tient à saluer toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps à la conception du Village de Noël 2020 dans des conditions si particulières.

Conception des décors,
en collaboration avec Jean-Claude DEHIX :
Isabelle VANSTEENKISTE (Philabelle), société Technistand
Philippe NOIRBENT, société Technistand

Conception des plantes artificielles :
Stéphanie MILON

Mise en scène et animations :
Nathalie DUCLOUX et Jean-Claude DEHIX, société Dehix

Réalisation des décors :
Isabelle VANSTEENKISTE, décors peints
Centre Technique Municipal, sous la direction d'Éric DEGHILAGE, menuiserie et peinture des décors
Services Espaces Verts de la Ville de Gagny, décors végétaux

Confection costumes et accessoires :
Les bénévoles de l'association «Gagny de fil en aiguille».

PLEINS FEUX SUR LA PATINOIRE

Entrée 2 €

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas de garantir l'ouverture au public de la patinoire, Place Foch.
C'est dans ce cadre que les dates et horaires d'ouverture pourront faire l'objet de modifications.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021 inclus, de 10 h à 20h en continu tous les jours.
Temps scolaire, du lundi 4 au vendredi 8 janvier 2021
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Mercredi de 10h à 12h.
Horaires exceptionnels :
De 10h à 18h, jeudi 24 décembre, de 14h à 20h, vendredi 25 décembre.

Toutes les informations à jour seront mises en ligne sur le site de la Ville : **Gagny.fr**

LA PATINOIRE DE LA PLACE FOCH

Deux chalets seront installés pour que les amateurs de glisse profitent en parallèle d'une pause gourmande.
Boissons chaudes et restauration rapide vous seront proposées sur place.

Événement organisé dans le respect des gestes barrière en vigueur.
Sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

SAPIN PLACE FOCH

Le traditionel sapin de Noël, d'une hauteur de 9 mètres, est installé place Foch depuis la mi-novembre, pour émerveiller les yeux des petits et grands.

LES BÉNÉFICES DE LA PATINOIRE SERONT REVERSÉS AU TÉLÉTHON

En raison de la situation sanitaire et des restrictions liées au confinement, les habituelles manifestations autour du Téléthon à Gagny, comme le loto, la brocante ou la paëlla géante, ont été annulées. Pour cette raison, tous les bénéfices collectés pour l'entrée de la patinoire seront intégralement reversés à l'Association Française contre Les Myopathies. Si vous le souhaitez, durant tout le mois de décembre, **vous pourrez également effectuer des dons en appelant le 3637 ou en vous rendant sur evenement.telethon.fr.**

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

ILLUMINATIONS : UN CIEL DE GUIRLANDES

C'est toujours un enchantement au moment des fêtes de découvrir sa ville en plein scintillement.

Pour parvenir à ce résultat, depuis leur camion-nacelle, les services techniques ont travaillé sans relâche pour l'installation de 175 motifs, accrochés notamment aux candélabres. Ils ont également disposé 75 motifs en traversée de route, les fameuses guirlandes suspendues, au-dessus des grands axes de la commune.
Au total, 5 kilomètres de décorations électriques 100% LED, donc moins énergivores, embellissent les rues gabiniennes. Après son utilisation en cette fin d'année, le matériel est récupéré avec précaution début janvier par les mêmes équipes, puis réparé, avant d'être soigneusement rangé dans un lieu protégé au Centre Technique Municipal. Jusqu'au prochain Noël !

DÉCORONS NOTRE VILLE POUR NOËL

1er prix Balcons 2019 : Jacques DELPORTE

1er prix immeubles 2019 : Christine HERLEM-TENAUDIER

Chaque fin d'année, vous êtes nombreux à faire briller les lumières de Noël dans vos jardins, sur vos balcons ou dans vos immeubles. Pour récompenser les plus beaux décors, la Ville décernera des prix à l'issue du concours « Décorons notre ville pour Noël ». **Inscriptions avant le 9 décembre.**
Pour concourir, vos décorations doivent être visibles de l'extérieur pour le jury qui passera le 16 décembre. Vous pouvez vous inscrire dans 3 catégories : pavillons, appartements ou immeubles collectifs. Il vous suffit pour cela de remplir puis de renvoyer le bulletin ci-dessous. **Réglement du concours disponible sur Gagny.fr et en Mairie.**

CONCOURS « DÉCORONS NOTRE VILLE POUR NOËL »

Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

*Inscription **avant le 9 décembre 2020**, en déposant ou renvoyant ce bulletin à :*
Concours « Décorons notre ville pour Noël » - Hôtel de Ville, 1 esplanade Michel Teulet 93220 Gagny
ou par mail à service.fetes.ceremonies@mairie-gagny.fr

☐ *Je souhaite recevoir les informations de la Ville de Gagny par courriel.*

☐ **1ère catégorie :** Pavillons, façades et jardins décorés

☐ **2e catégorie :** Appartements - Balcons

☐ **3e catégorie :** Immeubles collectifs halls d'entrée, façades et abords

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la Ville de Gagny. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Travaux

Centre-Ville

Henri Barbusse : carrefour fermé

Les travaux d'assainissement, sous la maîtrise de Grand Paris Grand Est, continuent sur l'avenue Henri Barbusse.

Jusqu'au 18 décembre, le carrefour avec la **rue du 11 novembre** sera totalement fermé à la circulation, de jour comme de nuit. Des déviations seront mises en place, de part et d'autre de l'emprise de chantier. **La rue du 11 novembre, entre la Villa Giot et l'avenue Henri Barbusse,** sera interdite à la circulation. Afin que les riverains puissent accéder à leur domicile, elle sera mise en double sens de circulation et, par conséquent, le stationnement sera interdit.

Rue Henri Maillard : double sens prolongé

Testée depuis plusieurs semaines, l'instauration de la circulation en double sens est prolongée **rue Henri Maillard**. Il s'agissait d'améliorer la fluidité du trafic et le respect du stationnement dans cette artère commerçante. En attendant un bilan définitif, le test se poursuit **jusqu'en mars prochain.** Le sujet sera abordé avec les futurs représentants du Conseil de quartier Grand Centre, qui seront appelés à émettre un avis.

Le Chenay

On replante !

À la suite de la réhabilitation des voiries finalisées début juillet, des arbres sont plantés, sous le contrôle du service Espaces verts, sur **la première quinzaine de décembre**. Une plantation de chênes verts a lieu **rue du Petit Chénay** et une autre de lilas des Indes se déroule **rue des Pins.**

Ensemble de la Ville

Curage des avaloirs

Une campagne de curage des avaloirs, sous maîtrise d'ouvrage, assurée par le Territoire Grand Paris Grand Est, se déroulera **jusqu'à mi-décembre**.

Pointe de Gournay

Travaux de réaménagement de voirie

Dans la partie comprise **entre la rue d'Angoulême et la rue de Fontainebleau, jusqu'au 22 décembre, l'avenue René Faugeras** sera concernée par une importante réfection de ses trottoirs et de son éclairage public, ainsi que par la création de plateaux surélevés sur la chaussée pour limiter la vitesse des véhicules. Une déviation a été mise en place dans les rues adjacentes autour de ce secteur. Le stationnement sera materialisé par un marquage à cheval sur les trottoirs. Ces travaux se poursuiveront à compter de debut janvier sur l'ensemble de la rue et ce jusqu'à **fin avril 2021.**

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Un dépliant sera distribué avant le 1er janvier 2021 dans vos boîtes aux lettres. Pour mieux gérer ses déchets et en respecter la collecte, toutes les informations et les astuces seront indiquées, avec les dates de sortie des ordures ménagères par quartier, le tri sélectif, les déchets végétaux, les emballages recyclables et les encombrants.

Pour tous renseignements : **www.gagny.fr** et/ou **www.grandparisgrandest.fr.**

Allô ma rue ?
Allô Mairie !
RDV SUR GAGNY.FR
OU APPELEZ LE 01 56 49 25 10
Dépots sauvages, nids de poule, désherbage...

Recensement : un geste citoyen pour les jeunes

Pour tous les jeunes, filles et garçons, âgés entre 16 et 25 ans, vous pouvez d'ores et déjà vous faire recenser en ligne, sur le site Gagny.fr, dans l'Espace Démarches. En quelques clics, vous pourrez rapidement trouver toutes les informations et vous inscrire.

LA MARINE RECRUTE

La Marine nationale est un secteur d'activité où les perspectives d'embauche sont réelles. Chaque année, elle recrute et forme 3 500 jeunes, âgés de 16 à 30 ans, diplômés ou non, de la 3e à bac+5.
Les postes à pourvoir concernent de nombreux domaines d'activité : mécanique, électrotechnique, électronique, maintenance aéronautique, protection-défense, sécurité, administration, restauration, cyber-sécurité...
Pour tous renseignements : www.etremarin.fr

La Cerisaie à l'heure du confinement

Après un printemps délicat, avec un confinement absolu pour des résidents isolés et quelques cas de Covid-19, entraînant malheureusement deux décès, la situation s'est nettement améliorée au sein de l'EHPAD gabinien. Au grand soulagement de son Directeur, Jean-Michel MARTIAL, qui, avec toute son équipe, a su faire face à la seconde vague avec calme, précaution et volonté.

La satisfaction est qu'aucun cas de contamination n'a été constaté dans l'établissement, cet automne. « Tout notre personnel, 95 salariés au total, a été testé et les résultats ont tous été négatifs. Chacun est équipé de masques FFP2, plus efficaces que les masques chirurgicaux. J'ai tenu à investir 50 000 € dans ce matériel pour ne prendre aucun risque ». Quant aux résidents, la direction n'a pas souhaité les traumatiser avec une seconde phase de tests. En cas de suspicion, les résidents sont immédiatement testés et mis à l'isollement dans leur studio jusqu'au résultat du test.

Point positif : les visites des proches, dans le plus strict respect des consignes sanitaires, se poursuivent. Chacune d'elles s'effectue sur rendez-vous, comme l'impose l'Agence Régionale de Santé. Un espace a été aménagé pour la venue des familles et, au cas où un résident ne peut se déplacer, les retrouvailles en studio sont exceptionnellement autorisées.

Au moment des repas, au lieu d'un unique temps de convivialités pour les 90 résidents présents, le personnel organise deux services, à 11h30 puis 12h30, pour des groupes réduits, afin de respecter la distanciation sociale.

Enfin, malgré cette situation qui réclame sécurité et vigilance, les activités se poursuivent à La Cerisaie, avec trois animatrices dont le rôle est essentiel auprès des résidents. Par petits groupes, avec au maximum 10 personnes par animation, elles proposent toutes sortes de loisirs, de jeux et d'ateliers qui permettent aux participants de s'épanouir dans la bonne humeur. Une situation rassurante et enthousiasmante dans l'optique des fêtes de fin d'année.

La Cerisaie, 18 avenue Jean Jaurès.
Tél. : 01 43 81 08 41

Arrêt sur images

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, avant de s'incliner devant la stèle, accompagné de son 1er Adjoint, Alex BONNEAU, et de Mireille BOURRAT, déléguée à l'Enfance et à la Vie associative, Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, dépose une gerbe de fleurs au Cimetière du Centre devant les 3 monuments aux Morts. →

↑ Le 2 novembre, dès le confinement décrété, les élus assurent une permanence téléphonique et se relaient comme ici Alex BONNEAU, 1er Adjoint au Maire, délégué à la Tranquillité urbaine, Valérie SILBERMANN, déléguée à la Voirie, à la Propreté urbaine et à l'Espace public, et Patrick BRUCH, délégué à l'Éducation et aux Sports.

↑ Le 2 novembre, à l'occasion de la rentrée après les vacances de la Toussaint, Monsieur le Maire a distribué des masques aux élèves dans les écoles élémentaires de la ville.

↑ Le 3 novembre, à l'Espace des Sports et des Associations, chemin de Montguichet, 120 m² de tapis tout neufs ont été installés au dojo, à la plus grande joie des judokas gabiniens.

↑ Le 3 novembre, Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, accompagné d'Aïcha MEDJAOUI, Ajointe déléguée à la Cohésion sociale, rencontre le bailleur Sequens et l'équipe du centre socioculturel des Hauts de Gagny, avant une visite du chantier en cours, dans le quartier des Dalhias.

Nolhan DE SOUSA BRAGA, 6 ans, est le vainqueur du concours de la plus belle citrouille avec 2 800 coeurs et pouces cumulés. Félicitations !

Le 4 novembre, à la Corbeille de Gagny, rue Henri Maillard, une « main innocente » de 20 mois, a procédé au tirage au sort des gagnants du jeu Halloween, organisé par les commerçants du Cœur de Ville et représenté ici par Pierre HEBEL.

Du 9 au 12 novembre, l'équipe médicale du Centre Municipal de Santé a reçu 33 Gabiniens venus se faire tester pendant la semaine de dépistage du diabète.

Le 9 novembre, à l'occasion du 50e anniversaire de la disparition du Général de Gaulle, le Maire a déposé une gerbe en mémoire du fondateur de la Ve République. Il était accompagné par ses Adjoints, Alex BONNEAU et Henri CADORET, et de la Conseillère municipale déléguée au Devoir de mémoire, Régine GERARD. Cet anniversaire a été l'occasion de célébrer les 130 ans de la naissance du Général de Gaulle et le 80e anniversaire de l'Appel du 18 juin.

Le 9 novembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire signe une Convention de location avec la société Seqens pour permettre l'installation d'un nouveau commerce rue Henri Maillard.

Arrêt sur images

Le 11 novembre, Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, entouré d'Alex BONNEAU, 1er Adjoint au Maire, et d'Aïcha MEDJAOUI, Adjointe déléguée à la Cohésion sociale, commémore l'Armistice 1918, dans le strict respect des consignes prefectorales interdisant la présence de public.

Le 17 novembre, associations et entrepreneurs intéressés par le projet se sont réunis autour de la future création d'une Ressourcerie, en présence de Monsieur le Maire et des ses Adjoints Aïcha MEDJAOUI, Henri CADORET et Thierry KITTAVINY. La réunion s'est poursuivie sur site, dans les locaux de la Halle du marché du Centre.

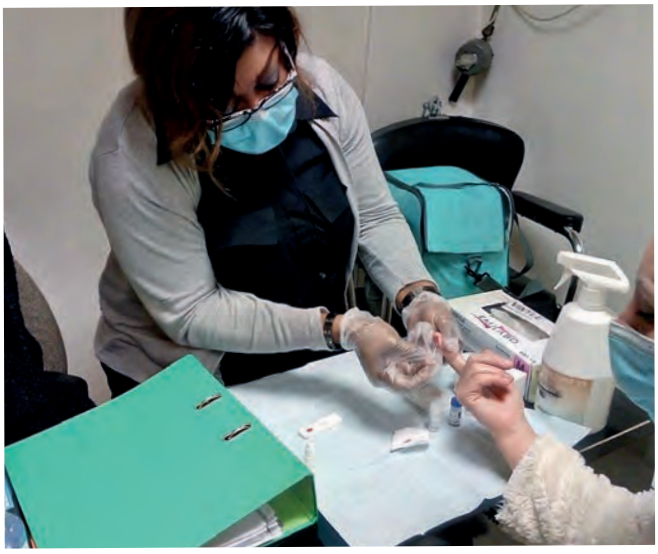

Le 17 novembre, sous l'égide de l'association AIDES, une journée de dépistage du SIDA s'est tenue au Centre Municipal de Santé. Outre des tests, les visiteurs ont pu également s'informer sur le VIH, mais aussi sur l'hépatite C.

Le 20 novembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire signe le contrat de sous-location du local situé au 8 rue Henri Maillard en présence de son Adjoint, Thierry KITTAVINY délégué à la Redynamisation économique et au Commerce. La societé Verdure & Home s'installe pour une activité d'art floral.

Le châtelain et ses fils de coton mercerisé (2e partie)

Les espaces naturels du domaine de Maison Blanche

Ce domaine, pour l'époque, présentait un certain modernisme. Pas très loin de la chapelle, un puits fort profond, surmonté d'une tourelle renfermant une machine à vapeur actionnant une pompe qui alimentait la rivière artificielle, traversait la propriété.
On y trouvait de vastes jardins potagers et fruitiers ; des pelouses s'étendant sous les fenêtres ; vingt hectares de bois de l'autre côté de la maison ; plus une immense orangerie comportant une galerie intérieure.
À l'arrière, on pouvait y voir une volière, rapidement occupée par des oiseaux. L'habitation se trouvait en haut de la propriété, la rivière artificielle traversait celle-ci toute entière, avant d'aller se jeter dans le bel étang qui était situé dans la partie basse. Ce dernier était alimenté en complément par trois sources naturelles.
Tout était prévu pour y résider le temps souhaité avec une ferme en activité.
Le parc était peuplé de chevreuils et de faisans, plus un grand nombre de lapins.

La famille, pendant les périodes d'été, était réunie et profitait de ce bel étang, pièce d'eau de deux hectares environ avec île et abri pour les bateaux. De superbes allées couvertes qui permettaient de se mettre à l'ombre. Pour certains, pouvoir aller canoter ou pêcher. La profondeur de l'étang n'était pas dangereuse.

La famille profitait vraiment de cette belle propriété qui avait tout pour trouver le bonheur. Monsieur Cartier profitait de son acquisition qu'il avait rendue vraiment agréable.

À l'automne, la chasse était très prisée par Monsieur Cartier, sa famille et ses amis. En plus du château, il avait acheté, certainement au Comte Roger du Nord, sénateur propriétaire du Château du Chénay, situé un peu plus loin et possédant beaucoup de terres, une pièce de terre. Elle se trouvait en dehors du parc, face au château d'environ 9 hectares, très giboyeuse. Située du côté nord-est à la route départementale n°55 de Gagny à Gournay ; du côté sud-est à l'ancien chemin de Meaux, et par les deux côtés de l'angle rentrant aux terres et bois de Monsieur le Comte Roger ; du côté sud-ouest au chemin de Maison Blanche ; et du côté nord-ouest à l'avenue de la Maison Blanche.

Le belvédère sur sa butte pour l'accès à l'intérieur

Près de l'étang se trouvait un belvédère construit sur un monticule avec, sur le côté, une petite porte, afin qu'une personne puisse accéder pour entreposer les produits de la chasse du châtelain. Il servait de glacière. La base dans la terre était entourée de briques et tapissée de toiles de jute et de branchages tout autour. Selon la saison, des blocs de glace étaient récupérés à l'étang ou au Bois de Boulogne, pour la conservation. Ceci permettait de garder jusqu'au début de l'été le gibier déposé.

Pour compléter son domaine, Monsieur Cartier se lança dans un nouveau projet en faisant construire un petit relais de chasse nommé « Castel » mais, malheureusement, il ne verra pas la fin de la construction puisqu'il s'éteindra le 23 septembre 1880. Le Castel sera encore en construction à cette date.
La famille resta désemparée, d'autant que Madame Cartier, née Lucie Besson, décéda à son tour le 15 février 1884 à Paris.
Ce superbe domaine sera mis en vente, les enfants ne tenant pas à administrer une propriété d'une telle importance.
C'est par adjudication du 6 mai 1884 que fut vendue la propriété par deux Notaires de Paris : Maitre BOURIN et Maître MOREL-DARLEUX, dépositaires du cahier des charges.

L'acquisition se fera par Monsieur Simon TEUSCH, financier de Paris, le 6 mai 1884, pour la somme d'environ 200 000 francs de l'époque.

Une petite précision : l'Usine de Pantin à cette époque portait le nom d'Usine « des frères CARTIER-BRESSON ». Mais, lors de l'achat du château en 1875, c'est Monsieur Claude CARTIER qui en fit l'acquisition.

Micheline PASQUET, Société historique de Gagny

Sources : *documents publics sur la famille CARTIER-BRESSON. Texte inspiré par Bruno FLOQUET, descendant de cette famille qui s'est inspiré des mémoires de Charles CARTIER-BRESSON en 1916.*
Remerciements *à Monsieur FLOQUET pour l'accord de la photo de famille, cartes postales et plans personnels.*

À la Médiathèque

Le point de retrait pour les adhérents

Pour faire face au confinement et à ses contraintes, notamment la fermeture des locaux, la Médiathèque a mis en place ce système de substitution pour assurer son rôle de service public.

Comme au printemps dernier, à l'issue du premier confinement, l'équipe de la Médiathèque s'est organisée pour satisfaire ses adhérents et faire en sorte que le plaisir de la lecture ne reste pas lettre morte. Par téléphone ou par mail, chacun peut réserver en ligne un ouvrage, selon ses propres critères ou par suggestion. L'usager peut ensuite venir retirer l'article en prêt dans les tranches horaires prévues à cet effet. Dès la première semaine du confinement, début novembre, 43 rendez-vous se sont concrétisés, avec pas moins de 330 documents prêtés.

Une boîte de retour est disponible pour les simples dépôts de documents. Le retour peut se faire lors d'un nouveau retrait.

Par ailleurs, s'inscrire à la Médiathèque est toujours possible pour les Gabiniens qui souhaiteraient emprunter une première fois, sans s'être encore inscrits jusque-là.

Vos coordonnées vous seront demandées à distance, afin de vous remettre votre carte d'adhérent au premier retrait de documents.

En **2** semaines

59 rendez-vous en Point de retrait

330 documents empruntés à la Médiathèque

Par téléphone : 01 56 49 24 20.
Par mail :
service.mediatheque@mairie-gagny.fr

Médiathèque à domicile

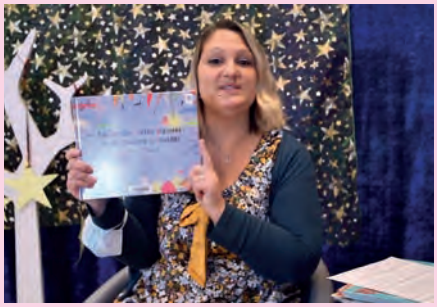

Durant la période de confinement, la Médiathèque Georges Perec présente en ligne des vidéos sur son Club de lecture, avec ses « Coups de cœur » pour les adultes.
Un bon moyen pour rester en contact avec la culture. Les enfants ne sont pas oubliés, puisque d'autres séquences s'adressent aux 3-6 ans autour d'histoires et autres comptines.

Rendez-vous sur www.mediatheque.gagny.fr,
et sur les réseaux sociaux de la Ville.

Au Théâtre

Remboursement des billets

Si vous aviez réservé un spectacle annulé ou reporté prévu durant cette saison au Théâtre André Malraux, en raison de la situation sanitaire, vous pouvez vous faire rembourser. Il vous suffit de vous rendre sur Gagny.fr dans l'Espace Démarches pour en faire la demande.

Rendez-vous sur www.gagny.fr

! En raison de la situation de crise sanitaire, la programmation culturelle est suspendue. Retrouvez toutes les informations sur **gagny.fr** et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram)

Bibliothèque Médiathèque Georges Perec
20 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 56 49 24 20

Les Évènements du mois à Gagny

ACTU · JEUNESSE · CULTURE · SENIORS

Décembre 2020 - Janvier 2021

Les 4 et 5 décembre

SOLIDARITÉ
34e ÉDITION NATIONALE DU TÉLÉTHON

Les 5 et 6 décembre

SOLIDARITÉ
RÉCOLTE DE DONS POUR COEUR HORIZON

9 Mercredi décembre

FESTIVITÉS
FIN DE L'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS «DÉCORONS NOTRE VILLE POUR NOËL»

16 Mercredi décembre

FESTIVITÉS
PASSAGE DU JURY POUR LE CONCOURS «DÉCORONS NOTRE VILLE POUR NOËL»

18 Vendredi décembre

SCOLAIRE
DÉBUT DES VACANCES DE NOËL

22 Mardi décembre

CITOYENNETÉ
FIN DES CANDIDATURES POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Les 24 et 31 décembre

FESTIVITÉS
FERMETURE À 16H AVANT LES RÉVEILLONS DE LA MAIRIE, DE LA MAIRIE ANNEXE ET DES SERVICES MUNICIPAUX

Les 26 déc. et 2 jan. 2021

FESTIVITÉS
FERMETURE DES MAIRIES

4 Lundi janvier

SCOLAIRE
RENTRÉE SCOLAIRE

Les 9 et 10 janvier

SOLIDARITÉ
RÉCOLTE DE DONS POUR COEUR HORIZON

! En raison de la situation de crise sanitaire, la programmation culturelle est suspendue. Retrouvez toute l'actualité sur le site de la Ville.

Plus d'infos sur **gagny.fr**

À DÉTACHER

Agence Immobilière **Nocéenne**

Notre agence est spécialisée depuis 2008 dans la gestion locative et de patrimoine immobilier sur Gagny, Neuilly Plaisance, Villemomble.

Alors pour votre prochaine livraison en loi PINEL ou tout autre régime locatif :

Contactez nous au 01.43.00.88.16
ou sur le mail : contact@ain93.com

131 Bis Avenue Maréchal Foch - 93360 Neuilly Plaisance

Une écoute attentive, un engagement total

Entretien du domicile
Ménage, repassage, nettoyage du linge, lavage des vitres, etc.

Autonomie & mobilité **
Aide au lever, au coucher, à l'hygiène, gardes personnalisées actives, promenades et accompagnements aux rendez-vous extérieurs, etc.

Aide aux repas **
Aide à la préparation et à la prise de repas, portage de repas, courses, etc.

Sécurité & Assistance
Téléassistance, etc.

montfermeil@axeoservices.fr
www.axeoservices.fr
01 45 09 88 51

Société indépendante membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

SERRURERIE GAGNY SECURITE

Pose de serrures et verrous • Fabrication de grilles de défense
• Blindage de portes • Persiennes • Vitrage • Volet roulant
• Réparation ou Fabrication de portes et de portails et Clôture • Portes de Garage
• Automatisation de portes et de portails • Ouvertures de portes • Clés Minute

DEVIS GRATUIT

DEPANNAGES RAPIDES
M. ROBION

QUALIBAT

13, avenue Jean Jaurès - 93220 GAGNY
Télécopie : 01 43 02 89 93 - Tél. 01 43 81 26 51
gagny-securite@wanadoo.fr

Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Régie publicitaire
Studio graphique
Organisation de salons
Communication par l'objet
Social média

Conseil • Marketing • Publicité

Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de Gagny

Contact :
Erika LASPINA
06 69 62 09 97

7,quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40
groupecmp.fr

Subventions aux associations

La Ville aide le dynamisme local en accordant des subventions aux associations dont le projet ou les actions présentent un intérêt public. Pour demander l'attribution ou le renouvellement d'une subvention, l'association doit être domiciliée à Gagny et être déclarée en Préfecture.

Si vous en êtes dirigeant, vous pouvez vous procurer un dossier de demande téléchargeable sur le site www.gagny.fr, à adresser ensuite aux services compétents. Il est également disponible en Mairie et Mairie annexe.

Les dossiers devront être retournés en Mairie, à l'attention de Monsieur le Maire, dûment remplis, ou par courriel avant le 15 janvier 2021
Par mail : subvention@mairie-gagny.fr

Téléthon 2020 : l'imagination en action

Les 4 et 5 décembre prochains, l'Association Française contre les Myopathies lance sa 34e édition, dont le leitmotiv sera **#TropFort**. Un événement parrainé cette année par le chanteur Matt Pokora. Pour faire face à la situation sanitaire, les organisateurs ont fait preuve d'imagination pour contourner les problèmes liés au confinement : l'action sur les réseaux sociaux, la participation à un Grand « *Drive* » et au Téléthon Challenge, la création d'une page de collecte ou encore la mobilisation via le Téléthon Gaming sont mis en avant cette année. Durant tout le mois de décembre, vous pourrez effectuer des dons en appelant le **3637** ou en vous rendant sur **www.evenement.telethon.fr.**

Une belle balade

La Société d'Histoire de Gagny vient de réaliser un nouvel ouvrage « La balade dans le village de Gagny», écrit par Micheline PASQUET. L'histoire raconte les pérégrinations d'un jeune couple dans le village de Gagny à la fin du XIXe siècle-début XXe siècle. Il vous permettra de découvrir la vie gabinienne d'autrefois. Ce livre est en vente au syndicat d'initiative de Gagny au prix de 10 €.
Mail : ste-histoire-de-gagny@orange.fr

Stage de Judo aux couleurs d'Halloween

Toujours très prisés et attendus par les jeunes, les stages de l'Entente Gabinienne de Judo pendant les vacances scolaires font toujours le plein. Encadré par leur professeur Ruddy VALLET et soutenu par Mahina PONTES, le club a accueilli, pendant cinq jours, une trentaine de judokas. Autour du judo, les activités se sont enchaînées au fil des jours de 8h30 à 17h.
Pour terminer cette riche semaine, la dernière journée était consacrée à Halloween, aux costumes, au partage, aux bonbons et au fun avec la piscine. En cette saison particulière de crise sanitaire, les inscriptions continueront d'être prises tous les mois de l'année sportive. Vous pourrez bénéficier d'un cours d'essai gratuit.
Espaces des Sports et des Associations, 12 chemin de Montguichet, 93220 Gagny
Site www.egjudo.com - Facebook : https://www.facebook.com/EGJ.Judo.Gagny
Tél.: 09 54 79 78 78

L'AGENDA DU SYNDICAT D'INITIATIVE

La maison de la Radio
Venez visiter la Maison de la Radio, bâtiment inauguré en 1963 et inscrit au titre des monuments historiques en 2018.
Visite guidée sur l'histoire et l'architecture.
Jeudi 21 et Mardi 26 Janvier 2021
34 €/pers.

Le nouveau Tribunal de Grande Instance de Paris
Visite guidée de cette beauté architecturale que l'on voit de partout avec ses 160 mètres de haut et ses 38 étages, conçue avec toute la modernité de la politique éco-environnementale.
Mardi 2 et Mercredi 3 février 2021
36 €/pers.

Syndicat d'Initiative de Gagny
Tél.: 09 77 56 31 54

Gagny Grandeur Nature

Une nouvelle gouvernance à Gagny

Le XXIe siècle a vu émerger une volonté d'expression et d'engagement des Français transcendant les différentes catégories de population. L'équipe municipale s'inscrit dans cette vision moderne d'une action qui se veut collective.

Cela a été le cas lorsque notre Maire, Rolin CRANOLY, a annoncé d'emblée vouloir travailler avec tous, y compris l'opposition municipale. C'est ainsi que le Règlement intérieur du Conseil municipal s'est co-construit avec les chefs des groupes politiques. C'est le sens de la proposition faite par le Maire à l'installation du conseil visant à ce que l'opposition soit représentée y compris dans des instances où la Loi ne l'impose pas.

Mais cela s'est également vu à chaque fois que vous avez répondu présent aux appels de notre Maire à mener ensemble des actions solidaires : distributions de masques, Cœur Horizon ou encore les Estivales, sont autant de moments qui ont vu les Gabiniens se mobiliser sans difficulté pour des actions citoyennes. Votre engagement est la nouvelle force publique. Merci à vous.

Ce mois-ci le dialogue et la concertation passent à la vitesse supérieure avec la mise en place des Conseils de quartier. Nous vous invitons à postuler massivement : qui que vous soyez, vous avez le droit à la parole !

Les élus du groupe Gagny Grandeur Nature, vous souhaitent de passer de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Le groupe est composé de :
Rolin Cranoly, Alex Bonneau, Bénédicte Aubry, Patrick Bruch, Aïcha Medjaoui, Henri Cadoret, Mireille Bourrat, Philippe Avare, Élodie Cutard, Thierry Kittaviny, Valérie Silbermann, Anthony Marques, Ashween Sivakumar, Diarrafa Diallo, Frédéric Puyraimond, Michel Martinet, Christiane Lichtlé, Régine Gérard, Annie Tasendo, Patrice Roy, Corinne Visbecq, François Gonçalves, Emilie Touali, Ibticem Boukari, Monique Delcambre, Jean Leoué, Marija Vicovac, Virginie Lucas, Jean-François Sambou, Dorian Cousin, Jany-Laure Kalfleiche et Isabelle Cohen-Skalli.

Ensemble pour Gagny

Stationnement à Gagny: une gratuité payante !

De mars à mai 2020, nous avons vécu un moment dramatique et historique : un confinement général pour raisons sanitaires. Durant cette période, le Maire de Gagny a décidé de la gratuité du stationnement dans la ville. Une décision que nous saluons.

Novembre 2020, retour de bâton : CITEPARK, le délégataire du stationnement payant sur la commune, non content de sa situation financière, demande à la ville de Gagny de lui verser un manque à gagner durant cette période soit un peu moins de 40 000 € Ce que le Maire et sa Majorité ont validé. Ubuesque !

Donner d'une main, reprendre de l'autre aux Gabiniens.

Le groupe Ensemble pour Gagny a voté contre cette proposition et cette situation inadmissible. Une dénonciation de ce contrat et un retour en régie municipale auraient permis d'avoir les mains libres pour gérer le stationnement.

Ces 40 000 € seraient bien plus utiles pour soutenir nos petits commerces en cette période. Mais non, on préfère dépenser inutilement…

Quant à savoir ce qui va se passer pour cette seconde période de confinement, le Maire a déjà répondu à la question : oui il y aura bien un 4ème avenant et donc un nouveau paiement compensatoire au délégataire.

Le montant de ce « cadeau » ? Comptez environ 12 500 € par mois de confinement… qui sortent encore de votre poche.

Le groupe est composé de :
Pierre Archimède, Sophie Loubière, Guillaume Fournier et Stéphane Aujé.

Gagny Uni

Nous avons fait un vœu, celui que la crise sanitaire n'ait pas raison de la Magie de Noël et de tout ce qui en fait l'esprit. Le meilleur Noël, c'est sans doute celui où l'on croit que tout est possible, dans nos foyers, dans nos coeurs et dans notre ville. Une ville d'où anciens et plus jeunes n'auraient pas envie de partir. Le programme des municipales a été un peu comme les préparatifs du calendrier de l'avent. Nous y avons mis des souhaits, pour les partager, avant le décompte... Ce mois ci, nous ouvrirons le calendrier fabriqué par un autre et souhaitons qu'à l'ouverture des cases, nous n'y trouverons pas en guise de surprise, des lendemains qui chanteraient bien moins, car tout est question d'interprétation.

C'est un peu comme opposer une foi à une autre, nous sommes dans le même bateau, réunis sous les questions, mais divisés sur les réponses. Pour les actes ? C'est un peu pareil, celui qui décide devra assumer, mais celui qui n'a pas choisi devra aussi assumer... mais malgré lui. Alors, lisez bien entre les lignes, une «annonce généraliste» n'apporte qu'une «information vague», qui demande bien souvent à être approfondie et ne le sera probablement pas avant sa mise en place. Comme dirait Thierry Lhermitte, n'osant pas ouvrir son cadeau dans «Le Père-Noël est une ordure»: «Écoutez...de l'extérieur c'est magnifique! ».

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes !

Le groupe est composé de :
Lydia Hornn, Philippe Vilain et Marjorie Quignon.

INFIRMIER(ÈRE)S

16 rue Parmentier
Corinne BOUCHARD - 06 70 84 38 75
Marine VALLOT - 06 63 12 08 54

57 bis rue jean Jaurès
Yvette CAMUS - 06 33 95 08 80
Catia GENTEUIL - 06 59 79 02 13
Sabrina DA SILVA - 06 15 38 91 15

90 avenue Roger Salengro
01 43 02 43 93 - 06 86 76 06 07
Sylvie JARRY et **Sabine PETIT-HUTTEAU**

1 place Tavarnelle Val di Pesa - 01 78 76 78 89
Céline COSNIER, Anne-Laure CRANOLY, Emmanuelle GOMEZ et **Nelly MOUNIÉ**

62 bis rue Aristide Briand - 06 47 58 93 98
Cyrille CONAN et **Katia LE KHAL**

1 rue Guillemeteau - 01 43 81 32 94
Coralie LAGHOUATI et **Gaelle LANZAFAME**

39 rue Général Leclerc
Elsa JADOT - 06 28 80 02 10
Pascaline ALCOUFFE - 06 20 33 11 86

123 avenue de Versailles
Isabelle CIEPLUCHA-DAUDRUY - 06 50 58 64 14
Marina ALLAIN - 06 23 25 48 14

1 rue Maurice Druon
Sandrine TERLICOQ - 06 87 34 12 63

6 rue Émile Fontaine
LUCIE SERAPICOS - 06 29 99 78 94

43 bis rue Aristide Briand
France SEROUART - 06 64 74 83 56
Julie RENAULT - 06 42 10 25 65
Amélie SWIATLY - 06 82 79 59 78

124, rue Paul Vaillant Couturier
Marina ALY BERIL - 06 14 06 73 52

Allée de l'Horloge
Cécile TELLIER - 06 58 67 16 92

Intervenant dans notre Ville,
7j/7 et 24h/24 pour les soins à domicile d'urgences ou de longue durée.

N° D'URGENCES // Police Secours : 17 **// SAMU** : 15 **// Pompiers** : 18, **112** pour les mobiles

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 décembre 2020
Pharmacie le Moult
32 chemin de Meaux - 93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 49 59

Dimanches 13 et 27 décembre 2020
Pharmacie Valibhay
Cc Hyper U 25 av Jean Jaures
93330 Neuilly-sur-Marne - Tél. : 01 43 09 20 90

Dimanche 20 décembre 2020
et vendredi 1er janvier 2021
Pharmacie Centrale
16 place du Général de Gaulle - 93340 Le Raincy
Tél. : 01 43 81 07 79

Vendredi 25 décembre 2020
Grande pharmacie des Jonquilles
97 rue du 11 Novembre
93330 Neuilly-sur-Marne - Tél. : 01 43 08 22 82

Dimanche 3 janvier 2021
Pharmacie du Marché
151 Bis Grande Rue, 93250 Villemomble
Tél. : 01 48 55 12 83

Dimanche 10 janvier 2021
Pharmacie Centrale
28 Boulevard Chanzy, 93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 43 81 25 28

Cette liste nous est fournie par l'Agence régionale de Santé (ARS). Si vous constatez qu'une pharmacie de garde est fermée, contactez le commissariat au 01 43 01 33 50

Plus d'adresses près de chez vous sur GAGNY.FR, RUBRIQUE URGENCE

GAGNY PRATIQUE

Hôtel de Ville
1 esplanade Michel Teulet
Tél. : 01 43 01 43 01

Mairie annexe
66 rue du Chemin de Fer
Tél. : 01 56 49 23 10

Horaires d'ouverture
Lundi à jeudi : 8h45-12h, 13h30-17h45
Vendredi : 8h45-12h, 13h30-17h15
Samedi : 8h45-12h
(admission du public jusqu'à 11h45).

Rencontrez vos élus
Rolin CRANOLY, Maire de Gagny, reçoit sur rendez-vous au 01 56 49 22 05.
Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous au 01 56 49 22 06, secrétariat des élus.

Consultations juridiques gratuites à l'Hôtel de Ville (sans rendez-vous, se présenter à l'accueil)

- Les 2e et 4e mardis du mois à partir de 18h, par Me FRANCILLONNE-ROSINE.
- Les 1er et 3e jeudis du mois à partir de 18h, par Me BOUSSAC-COURTEY ou Me RÉMY.
- Les 2e et 4e jeudis du mois à partir de 18h, par Me LEVY.

Grand Paris Grand Est
TERRITOIRE D'AVENIR

SIÈGE ADMINISTRATIF
01 41 70 39 10
Du lundi au vendredi
8h30 – 12h30 / 14h – 17h
contact@grandparisgrandest.fr

CARNET

Nos bébés

Nakiya ABDOULLAH, José ALVES DE PAULO, Wassila AMARA, Aurès AMRI, Amine AYEZ, Ines BEJAOUI, Maher BEN AMOR, Daniel BERNABÉ, Asil BRAHIM, Ghali BRAHIM, Tiana CHRISTY RAJENDRA, Emilia CIORNEI, Lana DELY, Safouane EL BAROUDI, Ortal FRÉOUA, Aurore GREGET, Hamza GÖK, Roxanne HUSSET, Chlomo IBGUI, Manon JOLY, Fatima KALOGA, Helena-Iris KINZUNGA MATOKO, Amira LBEZZAZI, Jayden LOBE, Jade MARCELIN, Nabil MAZOUZI, Shimara MOHAMED SIRAAJ, Eron NICHOLAPILLAI, Madyan ORIOL, Rayan OURCHID, Anguello PHOTINODELLIS, Lina PLAS, Maëlys QUEFFELEC, Amari RICHARDS, Joubella SEKLOKA, Ishak SERGUINI, Lucas SARR, Jessim SERSAR-HAMMOUTI, Djibril SIBY, Vasilije SRECKOVIC, Esteban STANKOVIC, Mateo TIMOFTE.

Nos mariés

Gérald AUBERT et Danielle DUBAND, Emilien MALANDA et Melissa AMAMI, Salah MEDJOUDJ et Chloé BASTONNIER, Yves-Hervé MOULARÉ et Dorcas LILANGO MUTAMBA MBAZI, Mamoudou NIANG et Djeneba NIANG, Sasikaran SAMBASIVAM et Mithura RANJIT.

Nos disparus

Aissa AISSAOUI, Khedidja AMMOUR épouse BOUDJEMÂA, Eliane BOQUILLON veuve AGUEEFF, Jacques DABOUT, Bernard DALL'ANGELO, Pierre FAUST, Colette GESTA épouse TERTRIN, Jean HARAND, Josette HAUTIN, Paulette MARIOTTE épouse VACHELOT, Palmira MATEU ROVIRA épouse CANO PEREZ, Marcel MESLAY, Jean NDOUNGLE NDOMBASI, Arlette NOLLEAU veuve GEORGES, Antoine TOMASIK, Ruzica VELICKOVIC veuve JELENKOVIC.

Petites annonces gratuites

IMMOBILIER

- Femme sérieuse cherche T3 ou T2 urgemment pour rapprochement lieu de travail. Tél. : 07 82 75 28 78.
- Cherche salle à manger en cérusé - bon état. Tél : 06 03 60 15 64.

MOBILIER – ÉLECTROMÉNAGER – HIFI

- Vends siège de scène assise surélevée très bon état. 20 €. Tél : 01 43 09 50 76.
- Vends desserte et étagère. Tél : 07 69 90 13 62.
- Vends fauteuil velours imprimé inclinable 4 positions 50 €. Tél. : 06 82 20 04 63.
- Vends piano droit d'étude Nordiska Futura, bon état 250 €, transport 50 km. Tél. : 06 42 88 89 41.
- Vends fauteuil roulant électrique (médical) très bon état servi 9 fois. Prix 2 500 €. Tél : 09 69 39 92 91.
- Vends barre de son «Samsung HWQ6OR» neuve 360 W caisson sans fil 285 €. Tél : 01 43 09 24 16.
- Vends belle vitrine merisier étagères miroir (H : 68, P : 21 cm, L : 71 cm) très bon état. Tél : 01 43 09 50 31.
- Vends évier blanc 2 bacs neuf 90 € donne robinet. Vends vélo homme 20 €. Tél : 07 67 85 80 31.
- Vends chaîne Hifi 80 €, taille-haies 30 €, ponceuse 20 €, tabouret 5 €, table de nuit 15 €, lampe de bureau 10 €. Tél. : 01 43 02 08 44.
- Vends lit bébé en bois blanc à barreaux (Longueur : 120 cm, Largeur 65 cm) matelas 50 €. Tél : 06 95 24 70 25.
- Vends four multifonction Arthur Martin 80 €, combi frigo congélateur 50 € Goldstar. Tél : 06 77 63 63 30.

COURS

- Cours de piano et solfège, pour enfants et adultes. Tél. : 01 43 09 54 64.
- Cours d'anglais tous niveaux dont prépa. Tél. : 06 65 21 95 80.
- Professeur propose cours d'anglais tous niveaux 20 € de l'heure. Tél. : 06 18 45 81 72.
- Zicma musique donne cours de chant, guitare, piano tous niveaux. Tél. : 06 15 45 55 69.

DIVERS

- Vente en lots vélos à réparer. Tél. : 06 14 44 23 04.
- Vends taille-haies télescopique 70 €. Tél. : 01 43 09 78 69.
- Vends roue en acier diamètre 1,15m prix 110 €, 1 paire de rangers pointure 41 neuves 50€. Tél. : 06 73 75 09 37.
- Vends blouson en cuir noir femme 2 poches doublé état correct. 12 €. Tél : 06 72 78 79 05.
- Vends chaise de poupée en bois (H : 56 cm) 10 €, tracteur remorque à pédale 8 €, ménagère argent complète 50 €, mallette couteaux 13 pièces 50 €, manteau fourrure T 42. Tél : 06 58 38 71 30.
- Vends blouson de ski homme rouge col polaire taille L 12 €. Tél : 06 72 78 79 05.
- Vends escarpin P40 Minelli daim rouge talon 3 cm. Manteau couture fuchsia T42/44 en laine. Tél : 06 75 39 65 91.
- Vends Step «Domyos» 18 très bon état, pulseur Airaveclim 20 € et compresseur 30 € de Citroën Xsara Picasso. Tél : 06 60 96 60 42.
- Vends fauteuil roulant neuf 250 €, fauteuil coquille neuf 360 €. Tél : 01 43 81 21 93.
- Vends siège auto BB confort 9 à 36kg 40 €, rehausseur 10 € peu utilisé, matelas voyage 10 €. Tél : 06 77 63 63 30.
- Vends lots de laines et coton à tricoter vintage (mohair, angora....). Couleurs, références sur demande 1 paire d'aiguilles offerte pour tout achat; Vends jeans Levis 501 homme NEUF : W : 32 / L : 30 - bleu foncé et bleu : 40 € pièce; Tél : 06 89 21 18 14.
- Vente vélo elliptique marque Domyos 100 €. Tél. : 06 68 49 69 98.
- Vends 2 flacons de 150 ml pour nettoyer les verres de lunettes 3€ les 2. Tél : 06 73 75 09 37.
- Vends sac-à-dos photos 30 €, Kata123-GO-20. Tél : 06 22 80 81 76.

SERVICES

- Plombier retraité recherche dépannages et petits travaux de plomberie. Tél. : 06 18 31 03 38.
- Peintre très qualifié cherche travaux chez particuliers. Tél. : 06 52 77 49 40.
- Femme avec expérience cherche des heures de ménage. Tél : 06 25 88 63 11.
- Vends 2 sacs de 4 kg de croquettes pour chat Royal canin 30 € (DLC : 01/02/21) Tél : 06 80 21 85 75.
- Homme cherche emploi comme jardinier libre de suite. Tél : 06 25 86 84 38.

LE CONTENU DES ANNONCES N'ENGAGE QUE LEURS AUTEURS. LA MAIRIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN AUCUNE FAÇON.

Merci de rédiger **TRÈS LISIBLEMENT**, une lettre par case, une seule annonce, qui n'engage que vous. Les annonces illisibles ne seront pas diffusées.

T É L

Règlement
1) Offre réservée aux habitants de Gagny
2) Cette grille ne sera retenue que pour une parution
3) Les annonces paraîtront en fonction de l'espace disponible
4) Seules les annonces des particuliers, à caractère non commercial, sont retenues

Pour une parution dans notre édition du mois suivant, merci de nous faire parvenir vos annonces avant le 15 du mois en cours à l'Hôtel de Ville, Service Communication, 1 esplanade Michel Teulet 93220 Gagny ou sur service.communication@mairie-gagny.fr

AVIS
aux rédacteurs de petites annonces

Il est obligatoire d'indiquer ci-dessous lisiblement vos nom, prénom, adresse et **numéro de téléphone personnel.** En cas de non respect de cette clause, votre annonce ne sera pas prise en compte.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la Ville de Gagny. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Groupe Polylogis

Premier grand bailleur social indépendant
Au service des collectivités locales et des habitants
Ensemblier de compétences

Gestionnaire d'un patrimoine de près de 80 000 logements

1 268 salariés au service des habitants dont **55% de gestionnaires de proximité**

23 agences territoriales décentralisées

Une politique ambitieuse **d'entretien et de modernisation de son patrimoine**

Fortement impliqué dans une politique de **développement durable**

- **Qualibail** : LogiRep - LogiOuest - Trois Moulins Habitat (depuis 2004)
- **ISO 9001** : Scalis (depuis 2015)
- **ISO 50001** : Trois Moulins Habitat (depuis 2016) - LogiRep (depuis 2017)

Secteur HLM (ESH)

LogiRep Groupe PolyLogis
Habitat 3Moulins Groupe PolyLogis
LogiOuest Groupe PolyLogis
scalis bâtisseur du cadre de vie
LogiRys Groupe PolyLogis

Coopératives

LogiCap Groupe PolyLogis
SoliLogis Groupe PolyLogis
PROCIVIS HAUTE-NORMANDIE
Eure & Dieppe
PROCIVIS SACICAP AIPAL

Groupements d'Intérêt Economique

LogiStic Groupe PolyLogis
PolyOuvrages Groupe PolyLogis

Secteur fiscalisé

LogiH Groupe PolyLogis
FLH HABITAT
Montalivet Immobilier
CitAme Groupe PolyLogis

Suivez-nous sur : @polylogis blog.polylogis.fr chaîne Polylogis

SERVICE À LA PERSONNE

NET SERVICE À DOMICILE vous propose :

DEVIS GRATUIT

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la prise des médicaments
- Aide à la préparation et la prise des repas
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide aux déplacements
- Aide à la réalisation des tâches ménagères
- Aide à la réalisation des tâches administratives
- Garde malade de jour et de nuit

réduction d'impôts 50% réduction d'impôts · SP services à la personne · Chèque Emploi Service Universel · Simplifiez-vous la vie !

Conventionné : MGEN · RSI · l'Assurance Retraite

103, rue Paul Vaillant Couturier - 93220 GAGNY
Tél : 01 75 91 57 71 - netservice@sfr.fr
www.netservicedom.fr

Orpi

Vente - Location - Gestion

A.2.J Immobilier
5/7, place du général de Gaulle - 93220 GAGNY
01 43 81 79 79
www.orpi.com/a2jimmo

InOuïe Audition

Tél : 01 71 84 73 44

- Test auditif gratuit
- Essai d'appareil gratuit
- Service Premium 7j/7
- Appareillage Enfant et Adulte

OFFRE DE NOËL -30%

Starkey Hearing Technologies · signia Life sounds brilliant. · SIEMENS · PHONAK life is on · REXTON

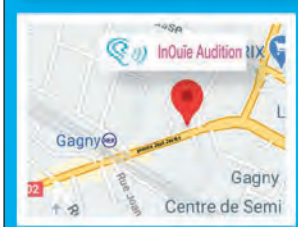

20 bis, avenue Jean Jaurès
93220 GAGNY
inouie.audition93220@gmail.com
inouie-audition.fr

DO-OPTICAL

75 € OFFERT*

75€ OFFERT POUR TOUS LES ACHATS MONTURES + VERRES PROGRESSIFS POUR UNE VALEUR MINIMALES DE 349€

OU 35€ OFFERT POUR TOUS LES ACHATS MONTURES + VERRES SIMPLES POUR UNE VALEUR MINIMALE DE 239€

*Offre non valable avec les produits 100% santé et non cumulable avec d'autres promotions en cours en magasin jusqu'au 31/12/20 sur présentation du coupon.

51 Avenue Jean Jaurès - 93220 GAGNY / Tél : 01 43 08 36 90
www.do-optical.fr - Mail : dooptical@gmail.com

l'Adresse SOPATRIM

Agence l'immobilier coopératif depuis 1970
www.ladresse-sopatrim.fr

- Achat
- Vente
- Viager
- Location
- Estimations gratuites

53 rue Vaillant Couturier 93220 GAGNY Tél. 01 43 08 93 47